

L'énergie *nous habite!*

La prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy aura lieu le mardi 13 juillet 2021 à 19 h 30, à la mairie de Roberval.

Développement territorial et socioéconomique

Intégration du développement local et régional :

- Les conseillers ont signifié au CLD Domaine-du-Roy qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, la MRC du Domaine-du-Roy assumera à l'interne les pouvoirs prévus à l'article 126.2 de la Loi sur les compétences municipales en ce qui concerne le développement local et régional.

Nomination – Comité de développement et connaissances de Tourisme Saguenay–Lac-Saint-Jean :

- M. Alexandre Danieli a été désigné à titre de représentant de la MRC du Domaine-du-Roy au nouveau comité de développement et connaissances de Tourisme Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Fonctionnement interne et logistique

Mandat Pulsar informatique inc. – Équipements de réseautique :

- Les élus ont accordé à Pulsar informatique inc. le mandat de poursuivre l'implantation de la deuxième phase du projet de modernisation et d'amélioration de la fiabilité du réseau de fibres optiques et informatique de la MRC qui dessert l'ensemble des municipalités du territoire, et ce, pour une somme de 24 650 \$ plus taxes.

Octroi de mandat – Agrandissement et réaménagement des locaux de la MRC du Domaine-du-Roy :

- À la suite d'une confirmation de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation que le projet était admissible à une aide financière de 1 624 740 \$, les membres du conseil ont octroyé le mandat de réalisation du projet des travaux d'agrandissement et de réaménagement des locaux de la MRC à Constructions Unibec inc., et ce, pour une somme de 1 990 950 \$ plus les taxes.

Territoire non organisé

Approbation de projets – Politique de retour sur les taxes et les locations de terrains en territoire non organisé :

- Le conseil a approuvé les montants recommandés d'aide financière à la suite de l'analyse des différents projets déposés dans le cadre de la politique de retour sur les taxes et les locations de terrains de villégiature dans le territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan pour l'année 2021, et ce, pour une somme de 197 999 \$.

Pour plus d'information :